

VENTE VILLAS, APPARTEMENTS, GARAGES, PARKINGS :

Honoraires maximums pratiqués à la charge du vendeur

3 500€ TTC pour les ventes inférieures et jusqu'à 50 000 €
7,5% TTC pour les ventes comprises entre 50 001 € et 100 000 €
7% TTC pour les ventes comprises entre 100 001€ et 200 000 €
6% TTC pour les ventes comprises entre 200 001€ et 500 000 €
5% TTC pour les ventes comprises entre 500 001 € et 1 000 000 €
4% TTC pour les ventes supérieures à 1 000 001 €

Avis de valeur : 250 € TTC

Honoraires à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'une succession

VENTE TERRAINS, MURS COMMERCIAUX, FONDS DE COMMERCE, DROIT AU BAIL :

Honoraires maximums pratiqués à la charge du vendeur

5 000 € TTC pour les ventes inférieures et jusqu'à 50 000 €
10% TTC pour les ventes supérieures à 50 001 €

Honoraires à la charge de l'acquéreur dans le cadre d'une succession

LOCATION VILLAS ET APPARTEMENTS :

A la charge du Locataire (selon décret n°2014-890 du 1er août 2014)

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 10€ TTC / m² habitable en Zone Tendue
8€ TTC / m² habitable pour les autres zones + Etat des lieux : 3€ TTC / m² habitable

A la charge du Bailleur

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 10€ TTC / m² habitable en Zone Tendue
8€ TTC / m² habitable pour les autres zones + Etat des lieux : 3€ TTC / m² habitable
+ Honoraires d'entremise 100 € TTC

LOCATION GARAGES ET PARKINGS :

Honoraires partagés pour moitié entre Bailleur et Locataire, selon mandat

2 mois de loyer hors charges + TVA, sont inclus : visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail et des états des lieux

LOCATION DE LOCAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX :

Honoraires partagés pour moitié entre Bailleur et Locataire, selon mandat

30% HT, soit 36% TTC du loyer annuel HT
Rédaction de bail commercial tous types : 400€ HT, soit 480€ TTC

HONORAIRES DE GESTION :

Honoraires à la charge du Bailleur

Villa, appartement, local commercial ou industriel

6% HT, soit 7,2% TTC sur loyers et charges + 23€ TTC forfaitaires par lot et par an pour renseignements en vue de la déclaration des revenus

Garage et parking

8.33% HT, soit 10% TTC sur loyers et charges + 23€ TTC forfaitaires par lot et par an pour renseignements en vue de la déclaration des revenus